

l'essentiel

NOVEMBRE 2023 - N° 286

Restez en contact avec nous :
www.saint-nazaire-les-eymes.fr
Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes



Bloc-Notes

MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29 - Fax : 04 76 52 42 33
385 chemin du Village
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes
🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr
✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h
Mercredi : 8h-17h

Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 19h
Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h,
mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr
Ouverture au public : Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h30-12h et 17h-19h
Vendredi : 16h-18h / Samedi : 10h30-12h

Pendant les vacances scolaires :

uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecoles : maternelle ☎ 04 76 52 17 26
élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

Relais Petite Enfance

« Les Grési'mômes » ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations

🌐 www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresi-momes.html

Prochaine publication :
ESSENTIEL DE DÉCEMBRE
Parution : Fin novembre

Articles à soumettre au plus tard le 13 novembre
à ✉ communication@mairie-sne.fr
ou à déposer en mairie.

Agenda de novembre

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Mardi 7 novembre** : réunion publique sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) → page 3.
- **Mercredi 8 novembre** : constat de l'état d'abandon de concessions au cimetière → page 3.
- **Nuit du vendredi 10 au samedi 11** : fermeture des bretelles de l'autoroute A41 → page 4.
- **Samedi 11 novembre** : commémoration du 11 Novembre
- **Dimanche 12 novembre** : course intercommunale à l'ASPTT Grenoble → page 7.
- **Vendredi 17 novembre** : soirée tibétaine de l'association Alpes Himalaya → page 8.
- **Dimanche 19 novembre** : expo-vente de l'association La Rose des Temps → page 8.
- **Mercredi 22 novembre** : opération de don du sang à Montbonnot-Saint-Martin → page 8.
- **Samedi 25 novembre** : repas dansant organisé par le CCAS pour les seniors.
- **Jeudi 30 novembre** : réunion publique de présentation du service Enfance-Jeunesse → page 4.

Notez-le

■ RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS

Les jeunes garçons et filles nés en octobre, novembre et décembre 2007 doivent se faire recenser en mairie, à partir du jour d'anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 31 décembre 2023 inclus.

Se munir d'une carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile, et du livret de famille. Cette démarche peut aussi être faite en ligne sur le site 🌐 www.service-public.fr

■ REPAS DANSANT/COLIS DE NOËL : SENIORS, DERNIERS JOURS POUR VOUS INSCRIRE !

Nous vous en avons parlé dans l'Essentiel d'octobre. Le CCAS de la commune offre aux seniors, âgés de 70 ans et plus, **au choix**, un repas dansant organisé samedi 25 novembre prochain, ou un colis de Noël « Solo » ou « Duo ».

Vous avez normalement reçu à votre domicile, début octobre, un coupon-réponse pour faire part de votre choix entre le repas dansant et le colis de Noël. Les réponses sont à envoyer **avant le vendredi 3 novembre**. Si vous ne l'avez pas encore fait, ne tardez pas à nous faire parvenir votre coupon-réponse ! Faute de quoi, vous ne pourrez pas participer au repas dansant ni recevoir de colis.

■ Mini compte-rendu du Conseil municipal du 19 septembre 2023

1. Budget 2023 Commune – Décision modificative n°2
2. Suppression et création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2023 (dans le cadre d'un avancement de grade)
3. Suppression et création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2023 (dans le cadre d'une évolution de poste de travail)
4. Régime indemnitaire du cadre d'emploi des agents de police municipale – Instauration de l'Indemnité d'Administration et de Technicité
5. Attribution des indemnités de fonction au Maire, adjoints au Maire et à un conseiller municipal délégué (mandat 2020-2026) - Modification du montant alloué au conseiller délégué
6. Attribution d'une subvention de 500 euros dans le prolongement de la course intercommunale organisée le 12 novembre 2023 à Montbonnot-Saint-Martin.

■ Mini compte-rendu du Conseil municipal du 3 octobre 2023

1. Concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école élémentaire
L'équipe suivante est déclarée lauréate du concours :
Architecte, mandataire du groupement : GTB ARCHITECTES
Paysagiste concepteur : L'ATELIER DES CAIRNS
BET Thermique / Fluide : THERMI FLUIDES
BET structure : SORAETEC
Economiste de la construction : ESEB
BET VRD : MTM INFRA
OPC : PROMAN
2. Une subvention de 150 000 euros est sollicitée au Département de l'Isère au titre de la Dotation Territoriale pour la rénovation de l'école élémentaire du Manival, ainsi qu'une subvention de 100 000 euros au titre du bonus 10%.
3. Une subvention de 63 000 euros est sollicitée au Département de l'Isère au titre de la Dotation Territoriale pour l'élargissement du chemin de l'Étroit
4. Approbation des tarifs applicables à compter du 1^{er} novembre 2023 pour le nouveau cimetière
5. Approbation des tarifs vente de caveaux applicables à compter du 1^{er} novembre 2023 pour le nouveau cimetière
6. Reprise des compétences transférées au Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion d'une Maison cantonale pour les Personnes Âgées (SIMPA), dissolution du syndicat et détermination des conditions de liquidation et de répartition de l'actif et du passif du Syndicat. Un agent sera transféré à la commune.
7. Création d'un emploi permanent d'animateur territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2024 pour accueillir l'agent transféré depuis le SIMPA.
8. Modification du règlement du temps de travail à compter du 1^{er} septembre 2023 – Mise en place d'un cycle annualisé pour les ATSEM du Service Enfance Jeunesse
9. Avis sur la demande d'autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation (StMicroelectronics)
10. Mandat spécial pour la participation d'un élu au congrès des Maires de France du 20 au 23 novembre 2023

■ Quand culture décentralisée rime avec solidarité

La commune de Saint-Nazaire les Eymes a eu le plaisir d'accueillir samedi 21 octobre le lancement du festival « Echos. Tous au spectacle ! Tournées en Grésivaudan ».

Mme Annick GUICHARD, vice-présidente de la Communauté de communes Le Grésivaudan en charge de la culture, Mme Anne GRANDSIRE, directrice de l'Espace Aragon et Mme Nathalie DESSEUX, programmatrice de l'Espace Aragon ont présenté les objectifs de ce festival : décentraliser la culture dans les communes mais aussi être solidaire avec les personnes les plus démunies du territoire.

Michèle FLAMAND a expliqué combien il était important, pour les communes ne disposant pas de salles de spectacles mais seulement de salles polyvalentes, de pouvoir avoir accès à de belles manifestations culturelles qui contribuent à la qualité de la vie dans les communes, à l'ouverture sur le monde et au bien-vivre ensemble. Elle a remercié le Grésivaudan pour ce beau projet qui

s'ajoute à d'autres comme le Cinétoiles. Ce festival c'est 11 spectacles (danse, musique, théâtre, cirque, ...) dont 30% issus des compagnies du territoire, parcourant 20 communes du territoire en 2023-2024, Une saison culturelle complète hors les murs qui s'ajoute aux saisons culturelles portées par Paul Jargot et l'Espace Aragon jusqu'en juillet 2024.

L'accès aux représentations de ce festival est gratuit. Un partenariat avec les associations « Secours populaire Français, comité de Belledonne Grésivaudan » et « 2 kg de culture » permet aux spectateurs, en scannant un QR Code, de faire un don de produits frais (jusqu'à 20 kg) par le biais d'une plateforme sécurisée. Les produits ainsi « achetés » seront reversés aux personnes aidées par le comité Belledonne Grésivaudan du Secours populaire français.

La pièce jouée était Mort d'une montagne par la compagnie Les non-alignés. Deux heures pour réfléchir sur l'écologie de la montagne, la concurrence des

usages de la montagne (espace naturel, espace d'agriculture et espace de loisir), la rencontre entre ruraux/néo-ruraux. Beaucoup de sujets d'actualités avec une mise en scène dynamique et des acteurs étonnants. Un temps d'échanges a ensuite réuni artistes, spectateurs. Une belle soirée !

Pour en savoir plus sur l'association partenaire : www.2kgdeculture.com
Pour en savoir plus sur ce festival, en particulier connaître les autres spectacles : www.espace-aragon.fr/1075-echos-saison-partagee-hors-les-murs-2023-2024.htm



■ Déchets en Point d'Apport Volontaire : réunion publique le 7 novembre



Date : Mardi 7 novembre à 19h
Lieu : salle CARTIER-MILLON

Pour la collecte et le tri des déchets, la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) déploie progressivement depuis 2019 la généralisation du Point d'apport volontaire (PAV) en remplacement de la collecte en porte-à-porte. La commune de Saint-Nazaire les Eymes est l'une des dernières du Grésivaudan à ne pas recourir au PAV pour l'ensemble de ses déchets. À l'heure actuelle, le PAV y est proposé pour le verre et le papier non souillé, ainsi que pour les chaussures et textiles.

Mais à l'horizon d'octobre 2024, les PAV seront généralisés pour le traitement de tous les déchets ménagers à Saint-Nazaire les Eymes. Ce système permet d'améliorer le recyclage des déchets, de réduire les coûts liés à leur gestion, d'assurer de meilleures conditions aux agents de collecte et de maintenir le même taux de fiscalité pour les habitants. Pour présenter cette évolution aux habitants et répondre à leurs questions, une réunion publique sera organisée par la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes et Le Grésivaudan, mardi 7 novembre à 19 heures en salle CARTIER-MILLON. La réunion publique sera

animée, côté CCLG, par Caroline TAMI, directrice de la gestion des déchets et Marie LAURENT, en charge du projet PAV. Madame le Maire de la commune Michèle FLAMAND et les élus Jean-Pierre ANCELIN et Catherine LAMBINET seront également présents. À noter également que des panneaux seront mis en place en parallèle pour permettre aux habitants d'identifier les emplacements pressentis et recueillir les retours des habitants. Enfin, un numéro Vert (0801 902 273) sera mis en place en complément et des réunions spécifiques sur site pourront être réalisées si certains points posent des difficultés.

■ Cimetière : reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon



Date : Mercredi 8 novembre à 9 h
Lieu : cimetière

La commune a lancé une procédure de reprise des concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon de son cimetière.
Les concessions visées par cette procédure sont les suivantes :

Cimetière concerné	N° de concession	Concessionnaire	Personnes inhumées dans la concession	Date d'acquisition de la concession
Ancien (partie basse)	041	M. Jacques ALPHONSE	Joseph CHENE (?-1907) - Maria-Eliza CHENE (1865-1933) Joseph CHENE (?-1907) - Maria-Eliza CHENE (1865-1933) Pierre-Philippe CHENE (1861-1935) - Jacques ALPHONSE (1810-1882) Lucien CHENE (1898-1963) - Marguerite TERMAT ép. CHENE (1899-1997) - Mme Marguerite THEVENON (1807-1877) Mme Elisa CHENE (1848-1928)	01/01/1878
Ancien (partie basse)	148	M. Camille THAVERNON	Camille THAVERNON (1863-1932) Rosa JACQUIER ép. THAVERNON (1873-1943)	15/03/1932

Le constat de l'état d'abandon de ces concessions sera réalisé mercredi 8 novembre à 9 heures, dans le cimetière. Il sera effectué en présence de Mme le Maire Michèle FLAMAND ainsi que du policier municipal. Les ayants droit, descendants, ou connaissances des concessionnaires ou des personnes inhumées dans ces concessions, ou personnes chargées de leur entretien sont invitées à assister au dit constat ou à se faire représenter par un mandataire dûment autorisé. Tout renseignement que vous pourrez apporter sur ces concessions sera utile dans cette procédure. Suite à ce premier constat, une période d'attente d'une durée d'un an sera observée. À l'issue de celle-ci, les concessions pour lesquelles l'état d'entretien n'aura pas été amélioré seront reprises par la commune. Vous pourrez obtenir plus d'informations sur cette procédure en Mairie. Les personnes peuvent écrire à contact@mairie-sne.fr ou téléphoner au ☎ 04 76 52 24 29.

Le nouveau cimetière de la commune s'appellera le « Cimetière des Coteaux »

Les travaux pour la création d'un nouveau cimetière, situé en haut de la commune le long du Chemin du Pré de l'Achard, ont démarré au printemps 2023. Ce nouveau cimetière, dont le nom, Cimetière des Coteaux, a été choisi lors du conseil municipal du 3 octobre dernier, est aujourd'hui en voie d'achèvement. Les plantations ont été retardées suite à la douceur des températures. La date d'inauguration sera annoncée prochainement.



■ Mercredis : ça change à l'Espace Jeunes !

Après une année de fonctionnement, l'Espace Jeunes a fait le bilan de ses activités et de la formule de loisirs adressée aux 11-15 ans.

Le choix avait été fait de proposer des activités aux jeunes le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 17h à 22h, ainsi que pendant les vacances scolaires.

Face à la grande offre d'activités proposée sur le territoire le mercredi après-mi-

di, conjuguée aux différentes contraintes scolaires et/ou personnelles des jeunes, le créneau du mercredi semble ne pas avoir rencontré son public. Il a donc été décidé de mettre fin à ce créneau à partir de la fin des vacances d'octobre, pour mieux se concentrer sur celui du vendredi, largement plébiscité par les jeunes et les parents, et sur les vacances scolaires.

L'équipe du service Enfance-Jeunesse

redouble d'efforts pour concocter un programme d'activités variées et attractives pour les jeunes ! Un calendrier sera établi et communiqué sur environ deux mois, afin de permettre aux familles de s'organiser le plus en amont possible. Les horaires du vendredi restent inchangés. Les propositions et idées des jeunes sont toujours les bienvenues, dans l'idée de co-construire le programme d'activités !

■ Travaux de l'A41 : fermeture des bretelles de l'autoroute dans la nuit du 10 au 11 novembre



Date : Nuit du vendredi 10 au samedi 11 novembre

Le chantier pour le Pôle d'Échanges Multimodal de la Bâtie, situé entre Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier et Villard-Bonnot, se poursuit. La pose de la passerelle destinée aux modes doux (cycles et piétons) passant au-dessus de l'autoroute A41 interviendra dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 novembre.

Les bretelles de l'autoroute autour de Saint-Nazaire les Eymes seront donc fermées cette nuit-là.

Des informations plus précises seront données quelques jours avant sur le site de la commune : www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Agenda



■ Réunion publique : présentation du service Enfance-Jeunesse



Date : Jeudi 30 novembre à 18h
Lieu : salle de la Caserne

Parents, grands-parents et enfants, le service Enfance-Jeunesse de Saint-Nazaire les Eymes vous propose une réunion publique, jeudi 30 novembre à 18 heures à la Caserne, pour vous présenter son fonctionnement, ses temps d'accueil, répondre à vos interrogations et demandes diverses. Pour rappel, le service Enfance-Jeunesse accueille les enfants de la petite section de maternelle jusqu'au

CM2 sur plusieurs temps : garderies du matin et du soir, restauration scolaire, accueil périscolaire des mercredis, accueil extrascolaire des vacances.

La responsable du service Cloé COURBON, Madame le Maire Michèle FLAMAND et Éric CHARPENTIER, conseiller délégué aux affaires scolaires et à l'intergénérationnel, seront présents pour cet échange.

Pour toute information, contactez Cloé COURBON

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

■ Rappel : obligation légale de débroussaillage

La commune de Saint-Nazaire-les-Eymes fait partie des communes concernées par l'obligation légale de débroussaillage (OLD), destinée à mieux lutter contre les incendies. Attention cependant, toutes les habitations ne sont pas concernées : pour savoir si vous êtes soumis à l'OLD, rendez-vous sur le site www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage

La période idéale pour entreprendre les travaux de débroussaillage se situe entre octobre et février, pour éviter de déranger la nidification des oiseaux.

Si vous n'êtes pas équipés pour de tels travaux, faites appel à des entreprises spécialisées dans l'entretien des espaces verts

et demandez une facture pour faire valoir auprès de votre compagnie d'assurance votre respect de l'obligation légale de débroussaillage. Une fois ces travaux réalisés, l'entretien est annuel car certaines essences vigoureuses comme le robinier et le frêne peuvent repousser par rejets de 2 à 2,50m de haut dès la première année. Pensez-y : l'organisation de la réalisation des travaux sur plusieurs propriétés voisines par un opérateur unique peut permettre de baisser le coût global des travaux. N'hésitez pas à en parler avec vos voisins.

Ensuite, de mars à avril : enlèvement des rémanents, broyage, paillage... Puis de mai à septembre : entretien régulier à la débroussailleuse ou tondeuse.

L'Art de Bien Vieillir en Isère : programme ICOPE

Le Département de l'Isère, le CHU Grenoble Alpes et La Poste ont décidé d'expérimenter en Isère le programme de prévention ICOPE de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), pour le repérage précoce des fragilités chez les personnes âgées. Ce programme, soutenu par la CCLG (Communauté de Communes Le Grésivaudan) est déployé sur deux territoires pilotes : Grenoble et le Grésivaudan.

Le programme ICOPE a pour but de suivre l'évolution de 7 fonctions majeures : la mobilité, l'état nutritionnel, la mémoire, l'humeur, l'audition, la vision et le lien social. Pour cela, un test de repérage des fragilités a été conçu, sous la forme d'un questionnaire portant sur ces 7 fonctions essentielles. Pour participer à ce programme, les personnes âgées intéressées peuvent réaliser le test de repérage en autonomie, en téléchargeant l'application DIGICOPE.

Ce test rapide (environ 15 à 20 minutes) peut aussi être réalisé lors de réunions d'informations gratuites, permettant

également d'échanger avec des experts, de découvrir les actions de

prévention existantes et d'être accompagné pour effectuer le test (sur votre smartphone ou votre tablette) :

• **Mardi 21 novembre de 15h à 17h** - Mairie de Goncelin, 4 Place de la Mairie

• **Mardi 28 novembre de 15h à 17h** - Mairie de Saint-Ismier, salle des mariages

• **Jeudi 7 décembre de 15h à 17h** - Siège de la CCLG à Crolles, 390 rue Henri Fabre

• **Mardi 12 décembre de 15h à 17h** - Maison du Département à Barraux, 53 Route de Barraux

Pour vous inscrire, composez le 09 70 81 81 55 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Appel à artistes pour la prochaine exposition de janvier 2024

La prochaine exposition des œuvres de nos voisins artistes aura lieu le dernier week-end de janvier 2024. Comme pour les deux précédentes éditions, l'exposition aura lieu en salle CARTIER-MILLON pendant les deux jours du week-end.

Que vous soyez peintres, sculpteurs, graveurs, photographes, nous vous attendons nombreux pour nous présenter vos œuvres ! Les candidatures des artistes intéressés sont à déposer avant jeudi 30 novembre. Compte tenu de l'espace disponible, la Commission Culture sera éventuellement amenée à une sélection des candidatures.

Les dossiers de candidatures doivent contenir une description de la démarche artistique et des techniques employées, ainsi que des reproductions de quelques œuvres de l'artiste.

Les dossiers sont à envoyer avant le 30 novembre à Valérie MOUNIER ✉ mel2val@gmail.com

De nouveaux membres au Conseil Municipal Enfants

Samedi 23 septembre dans la salle du Conseil municipal, les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient invités à venir voter pour remplacer les 8 jeunes élus qui avaient atteint la fin de leurs mandats. Les règles et modalités d'un vote officiel ont été respectées. Seul le dépouillement a été réalisé par les adultes pour éviter que des enfants soient mal à l'aise en fonction des résultats obtenus. On peut regretter un taux de participation en baisse par rapport aux années précédentes alors que les conditions climatiques étaient favorables. Ce sont pourtant leurs projets qui seront discutés et si possible mis en œuvre !

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	127		
Abstention	0	45,67 %	
Votants	69	54,33 %	
Blancs ou nuls	3	2,36 %	4,35 %
Exprimés	66	51,97 %	95,65 %

Résultats (par ordre alphabétique) :

Garçons élus
Gabriel BOUAFOURA
Théo DUCLAUX
Noah JEAN
Lilian MOREAU

Filles élues
Giulia GENTHON
Camille LAMURE
Alice LEGER-VILLA
Péma VACCARI



Toutes nos félicitations à ces nouveaux élus qui vont participer à la vie de la commune pendant ces deux prochaines années.

Ces nouveaux élus rejoignent Tiphaine FLOCARD, Alyzée HEQUET, Romy VERDANT, Léo ALVES PEREIRA, Arthur DIMIER, Madhi TERFASSI qui entament leur deuxième année de mandat.

Le calendrier des conseils des enfants (CME) se trouve sur le site internet de la mairie. Il est distribué aux enfants élus et envoyé par mail aux parents.

Retours sur des délibérations du conseil Communautaire du 25/09/2023

• Adhésion à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Dauphiné

Mettre en œuvre une politique foncière stratégique globale et durable au service des projets structurants du territoire, et compléter le besoin d'ingénierie juridique, administrative et financière spécifique en matière d'action et de requalification foncière, justifient l'adhésion à un EPFL.

Les activités de l'EPFLD s'exercent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention. À ce titre, les axes principaux d'intervention sont :

- de répondre aux besoins en logements
- de contribuer à la revitalisation des centralités et des secteurs urbains dépréciés
- d'accompagner les projets de développement économique et touristique des territoires
- de désartificialiser, renaturer, sécuriser les espaces soumis à risques

Le Grésivaudan recense d'ores et déjà des besoins d'intervention de l'EPFL dans :

- la production de logements locatifs sociaux et de logements en accession abordables principalement dans les secteurs les plus tendus du territoire où le foncier est cher et ne permet pas aisément des équilibres d'opérations dans le cadre du PLH (voir ci-dessous) en cours d'élaboration
- des dispositifs d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble des Communes du territoire, etc.

L'EPFL du Dauphiné dispose de ressources propres. Il s'agit principalement de la Taxe Spéciale d'Aménagement (TSE) et des produits de cessions de son patrimoine. La TSE permet le financement d'acquisitions foncières et immobilières au bénéfice des territoires. Le montant de la TSE est financé à environ 63% par les entreprises et à 37% par les contribuables ménages. La TSE s'applique aux bases fiscales reposant sur les valeurs cadastrales locatives. Elle variera entre 7 euros et 25 euros selon le foyer fiscal.

• Stratégie et orientations du Programme Local d'Habitat (PLH) 2024-2029

Le PLH définit pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées. Le Conseil communautaire a approuvé la structuration du PLH 2024-2029 autour de 4 axes et 16 actions à mettre en œuvre :

- Axe 1 : Habiter à l'heure des transitions
- Axe 2 : Fluidifier les parcours résidentiels
- Axe 3 : Loger les publics ayant des besoins spécifiques

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les délibérations (ainsi que les annexes dématérialisées) du Conseil Communautaire du 25/09/2023 sur le site www.le-gresivaudan.fr

- Axe 4 : Animer le PLH et l'évaluer en continu

• Contribution exceptionnelle de la CCLG au SMMAG en vue de la mise en œuvre d'une aide à l'achat de vélos, VAE et vélos-cargos

Ce dispositif repose sur la distribution de bons d'achats aux demandeurs, après examen de leur dossier, à faire valoir auprès des vélocistes partenaires, déductibles du montant d'achat. C'est une aide, sous conditions de ressources, complémentaire aux aides mises en place à ce jour par l'État.

Cette aide concerne les achats de :

- vélos classiques dits « musculaires » neufs ou d'occasion
- vélos classiques à assistance électrique neufs ou d'occasion conformes à la directive européenne 2002/24/EC
- vélos cargos neufs ou d'occasion avec ou sans assistance électrique
- vélos neufs composant les « vélos adaptés » neufs

• Politique tarifaire de l'Espace Aragon – adhésion carte TATTOO

Le Département et la CAF ont mis en place la carte TATTOO qui facilite l'accès au cinéma et au spectacle des collégiens en bénéficiant d'une réduction de 10 € par an. L'Espace Aragon a adhéré à ce dispositif.

Emploi et formation : des permanences dans six communes du Grésivaudan

Depuis octobre, des permanences d'information et d'orientation sur les questions de l'emploi et de la formation ont lieu chaque semaine dans six communes du Grésivaudan.

Ouvertes à tous et toutes, elles visent à proposer un premier niveau de réponse ou de conseil à tout habitant en recherche d'emploi ou salarié.

Des chargés d'accompagnement professionnel de la communauté de communes Le Grésivaudan vous recevront sans rendez-vous :

- à la mairie de Saint-Ismier : le mardi journée

- à la mairie de Crolles : le jeudi journée
- à la Maison des associations du Touvet : le mardi matin
- à la mairie de Goncelin : le lundi après-midi
- à l'Espace France services intercommunal à Pontcharra : le lundi matin
- à la mairie de Villard-Bonnot : le mercredi de 9h à 11h (accueil assuré par l'association AGI).

Pour plus d'information sur ces permanences, contactez la mairie de ces communes.

■ Course intercommunale au profit de l'association « Soleil Rouge »



Date : Dimanche 12 novembre à partir de 9 h
Lieu : stade de l'ASPTT Grenoble à Montbonnot-Saint-Martin)



Deux heures pour se faire plaisir et pour faire du bien aux enfants malades !

En collaboration avec l'ASPTT Grenoble, les enfants des écoles élémentaires (CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2) des communes de Saint Nazaire-les-Eymes, Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Ismier, leurs parents et leurs grands-parents sont invités à participer à une course intercommunale, sans enjeu de performance, dimanche 12 novembre de 10 heures à 12 heures sur les terrains de l'ASPTT Grenoble à Montbonnot-Saint-Martin. La participation se déroule sous la responsabilité personnelle et individuelle des parents des enfants.

Des animations et ateliers seront prévus tout au long de la matinée : démonstration de saut à la perche, Zumba... Les ateliers s'installent à partir de 9 heures, les participants à la course seront accueillis à partir de 9h30.

Pour s'inscrire à cette course, il suffit d'utiliser le QR code ci-contre et de renseigner le formulaire proposé. L'inscription préalable concerne uniquement les enfants et

est obligatoire. Tous les bénéfices issus de la course seront reversés à l'association « Soleil Rouge » dont les clowns professionnels font depuis 21 ans, rire et sourire les enfants malades hospitalisés au CHU Grenoble Alpes.

Ce sont 9000 enfants qui, chaque année, attendent les clowns. Car le rire permet de faire diversion à la douleur et à l'angoisse. Soignants et parents plébiscitent la visite des clowns en accompagnement de soins douloureux, en oncologie, aux urgences... Le rire donne à l'enfant envie de se battre contre la maladie : l'enfant malade redevient un enfant avant tout. Sur place à la remise des dossards, ceux

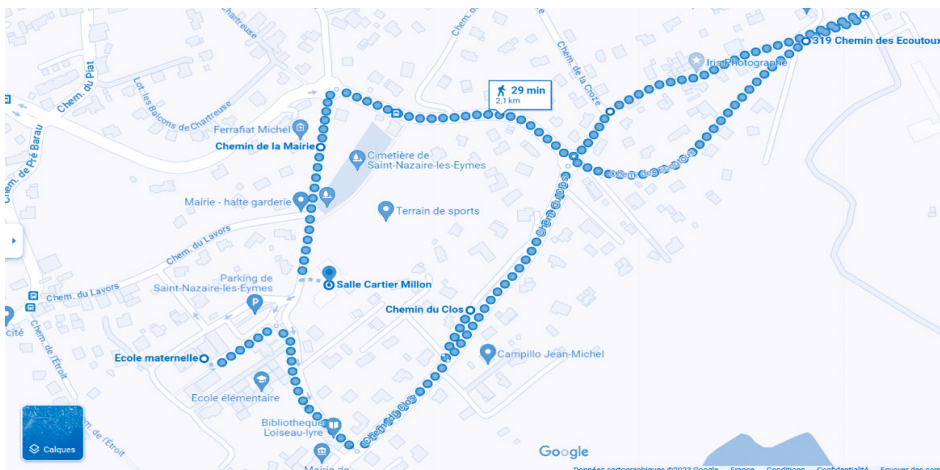
qui le souhaitent pourront soutenir financièrement l'association « Soleil Rouge » en versant la somme de leur choix. Vous pouvez aussi faire un don en vous rendant directement sur leur site : www.soleilrougeclowns.fr



■ Défilé d'Halloween : fermetures de certaines rues

Pour permettre le défilé d'Halloween organisé par SNEvents et prévu le mardi 31 octobre en fin d'après-midi, notez que plusieurs rues seront fermées à la circulation, entre 17h30 et 19h.

Il s'agit des Chemins de la Mairie, du Clos, des Ecoutoux, des Drogeaux, de la Touvière.



■ Rejoignez l'Orchestre de l'Amzov !



AMZOV
ÉCOLE DE MUSIQUE
ASSOCIATION LOI 1901

Pour le plaisir de jouer ensemble, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Le répertoire éclectique concocté par notre chef Célestin Bernard est adapté au niveau de chacun.

Alors, que vous soyez ou non inscrit en cours d'instrument, adulte amateur ou élève de 2nd ou 3^e cycle, n'hésitez pas à vous inscrire ! Possibilité d'assister à une première séance d'essai.

Répétitions les vendredis de 19h30 à 21h00, salle Ecrins de l'Agora.

www.amzov.fr - 04 76 52 34 14



■ Expo-vente de l'association La Rose des Temps



Date : Dimanche 19 novembre de 9h à 19h
Lieu : salle CARTIER-MILLON

L'association La Rose des Temps et ses adhérents vous invitent à leur expo-vente annuelle, dimanche 19 novembre, de 9h à 19h sans interruption en salle CARTIER-MILLON. L'entrée est libre et ouverte à tous.

Des stands vous proposeront un

ensemble de créations et objets pour les fêtes de fin d'année : sacs à pain, nappes, chapeaux, écharpes, bonnet, poupées Barbie... Nouveauté cette année, seront aussi proposées à la vente des poteries, peintures à l'huile et aquarelles, des jouets en bois et des albums du pa-

trimoine de Saint-Nazaire-les-Eymes. L'association proposera aussi à emporter un bœuf bourguignon et sa polenta, au tarif de 10 euros la part, jusqu'à épuisement du plat.

Réservations au ☎ 06 72 58 46 55.

■ Soirée tibétaine d'Alpes Himalaya



Date : Vendredi 17 novembre à partir de 15 h
Lieu : salle CARTIER-MILLON

Dans le cadre du Festival des Solidarités, l'association Saint-Nazairoise Alpes Himalaya organise une soirée tibétaine traditionnelle vendredi 17 novembre à partir de 18h en salle CARTIER-MILLON. L'entrée est libre et gratuite, avec participation au chapeau en fin de soirée.

Au programme : stand de l'association, exposition des dessins et aquarelles de

Lou ; à partir de 19 heures, retour sur les missions 2023 et le 20ème anniversaire de l'école de Thangso (4350 mètres d'altitude). À 20 heures, projection du film «DANS LES PAS DE LOU», un voyage artistique, où une jeune fille de Saint-Hilaire-du-Touvet, âgée de 15 ans, exprime ses émotions dans ses dessins et aquarelles pendant cette traversée des

hautes cimes de l'Himalaya. Présence du réalisateur Hervé Tiberghien. Fin de soirée conviviale avec la soupe tibétaine offerte par l'association et les desserts et boissons des visiteurs.

Réservation :

✉ catherine@hamburger.fr

☎ 06 77 85 09 35

✉ francoise.giroud.fg@orange.fr

■ Don du sang à Montbonnot-Saint-Martin



Date : Mercredi 22 novembre de 9h à 19h30
Lieu : Maison des Arts de Montbonnot-Saint-Martin

Une opération de don du sang est organisée par l'Établissement français du sang (EFS) mercredi 22 novembre à la Maison des Arts de Montbonnot-Saint-Martin, de 9h à 13h et de 16h à 19h30.

Pour vous inscrire à ce don du sang, rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Il vous est conseillé d'avoir mangé, tout en évitant d'absorber des graisses et des boissons alcoolisées dans les heures précédant le prélèvement.

■ Marche nordique : il reste des places !

L'activité « Marche nordique » organisée par l'association Sport et Culture n'est pas encore complète ! Quelques places sont encore disponibles dans les cours du lundi (9h30-11h30) et du jeudi (8h-10h).

La professeure, Betty PELLOUX-PRAYER, vous fera découvrir la plaine et les collines de Chartreuse, de Montbonnot à Sainte-Marie-d'Alloix. Un covoiturage est organisé pour chaque sortie.

Contact et inscriptions : Françoise LE BERRE ✉ leberre.f@wanadoo.fr et ☎ 06 70 12 23 02



PHARMACIES DE GARDE Novembre 2023



Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :
Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Ve 3 Pharmacie BELLE ETOILE - CROLLES ☎ 04 38 92 02 15
Lun 6 Pharmacie de BERNIN ☎ 04 76 08 03 19
Ve 10 Pharmacie de l'ORCHIDÉE - LANCEY ☎ 04 76 71 43 36
Lun 13 Pharmacie CENTRALE - DOMÈNE ☎ 04 76 77 23 46
Ve 17 Pharmacie de LA DENT de CROLLES - CROLLES ☎ 04 76 08 92 81

Lun 20 Pharmacie des CHARMETTES - DOMÈNE ☎ 04 76 77 13 32
Ve 24 Pharmacie FONTAINE AMELIE - ST ISMIER ☎ 04 76 52 28 62
Lun 27 Pharmacie de FROGES ☎ 04 76 45 71 44

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : WWW.SERVICEGARDES.FR

